

PRÉCAUTION AÉRIENNE- CONTACT-PROTECTION OCULAIRE

Retrait de l'équipement de protection individuelle

EN ZONE CHAUDE

EN ZONE TIÈDE

ÉTAPE 1

Retirer les gants.



ÉTAPE 2

Procéder à l'hygiène des mains.



ÉTAPE 3

Retirer la blouse à manches longues.



RÉPÉTER ÉTAPE 2 – HYGIÈNE DES MAINS

Prévoir un temps d'attente de 6 heures, porte fermée lorsque l'isolement est cessé, afin d'entrer sans appareil de protection respiratoire (APR)/masque N95.

PROCÉDURES ENTRE 2 USAGERS situés dans une aire de confinement

EN ZONE CHAUDE

1. Retirer les gants.
2. Procéder à l'hygiène des mains.
3. Remettre des gants.

*Changer de blouse à manches longues si souillée ou mouillée ou en présence d'un usager avec un autre statut infectieux.

EN ZONE TIÈDE

1. Retirer les gants.
2. Procéder à l'hygiène des mains.
3. Retirer la blouse à manches longues.
4. Procéder à l'hygiène des mains.
5. Remettre une blouse neuve.
6. Remettre des gants.

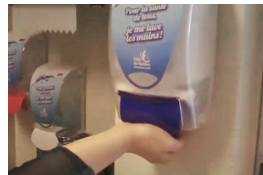
PRÉCAUTION AÉRIENNE- CONTACT-PROTECTION OCULAIRE

Retrait de l'équipement de protection individuelle

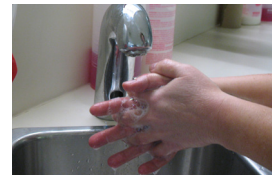
À L'EXTÉRIEUR, EN ZONE FROIDE

ÉTAPE 1

Procéder à l'hygiène des mains.



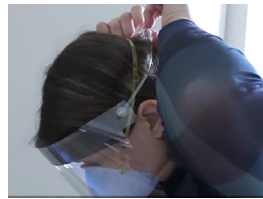
15 secondes



40 à 60 secondes

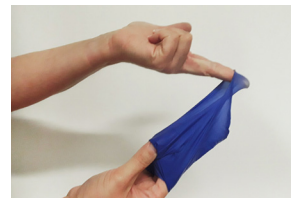
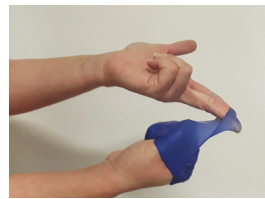
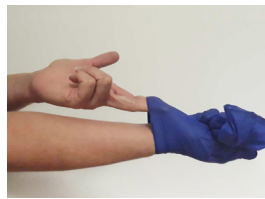
ÉTAPE 2

Retirer la protection oculaire et suivre les étapes de désinfection selon l'affiche *Procédure de réutilisation des protections oculaires*.



ÉTAPE 3

À la suite de la désinfection de la protection oculaire, retirer les gants et les jeter.

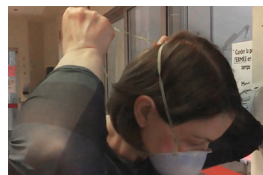


RÉPÉTER ÉTAPE 1 – HYGIÈNE DES MAINS

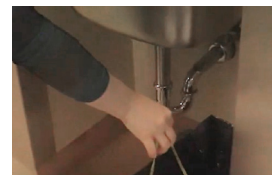
ÉTAPE 4

Retirer l'APR*/masque N95.

*Appareil de protection respiratoire



Retirer par les cordons
seulement en évitant
de toucher l'extérieur
de l'APR.



Entreposer ou jeter
l'APR selon les normes
en vigueur.

RÉPÉTER ÉTAPE 1 – HYGIÈNE DES MAINS

ÉTAPE 5

Mettre un masque de procédure.



Mettre le masque
en plaçant le bord
rigide vers le haut
et l'abaisser sous
le menton.



Mouler le bord rigide
du masque sur le nez.

ÉTAPE 6

Remettre une protection oculaire si requis selon les directives du MSSS.

